

## 2. Ordres de chevalerie:

- a. Tun (m), Toh Puan (f): Tun est le titre qui s'applique à celui qui, sans être de sang royal, fait partie de l'ordre de chevalerie le plus élevé de la Fédération. L'épouse d'un Tun porte le titre de Toh Puan.
- b. Tan Sri (m), Puan Sri (f): Tan Sri est le titre qui s'applique à celui qui, sans être de sang royal, fait partie du deuxième ordre de chevalerie de la Malaysia; il est décerné par le Dirigeant suprême (niveau national). Être membre de cet ordre constitue un insigne honneur et le nombre de membres vivants y est limité à 75. L'épouse d'un Tan Sri porte le titre de Puan Sri. Ces titres ne sont pas héréditaires. Il est tout à fait convenable de s'adresser à ces chevaliers par le simple titre de Tan Sri ou Puan Sri (ce qui équivaut généralement à "monsieur").
- c. Dato (m), Datin (f) : la signification fondamentale de Dato est grand-père. De nos jours, toutefois, ce terme s'applique à celui qui a été honoré de la plus haute décoration que peut décerner le dirigeant de chaque État. L'épouse d'un Dato est une Datin. Ce titre n'est pas héréditaire et on peut s'adresser à ses détenteurs par la simple mention de Dato ou Datin.

## 3. Ordres religieux et traditionnels :

- a. Syed (m), Sharifah (f) : Syed est un nom aussi bien qu'un titre et marque une descendance directe du prophète. On n'omet jamais ce titre lorsqu'on s'adresse à un Malais et on s'adresse à tous les Syed par la mention Tuan.
- b. Sheikh (m), Siti (f) : Sheikh est un titre arabe qui se transmet généralement à la descendance mâle. Ce titre ne confère aucun privilège spécial et ne présume aucune marque spéciale de respect, mais la courtoisie exige l'usage du préfixe Tuan.
- c. Haji (m), Hadja (f) : Haji désigne celui qui a effectué un pèlerinage à la Mecque ("Haj") au cours duquel il a accompli certains actes prescrits. On accorde aux Hajis la mention honorifique Tuan qui se place devant le titre de Haji; par exemple Tuan Haji Abdullah au lieu de Encik Haji Abdullah.